

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL**  
**POUR L'AMENAGEMENT DE LA ZONE « ILBARRITZ-MOURISCOT »**

---

**PROCEDURE ADAPTEE**  
**(Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)**

***Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21- 151207***

**ORGANISME ACHETEUR :**

S.I.A.Z.I.M.

Mairie de Biarritz – Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - e-mail : [marche@biarritz.fr](mailto:marche@biarritz.fr)

**OBJET DU MARCHÉ :**

**Prestations d'entretien des espaces boisés situés autour du Lac Mouriscot.**

Le S.I.A.Z.I.M. souhaite confier à une structure d'insertion la réalisation de prestations d'appui et d'accompagnement à l'emploi de personnes durablement exclues du marché du travail.

Ces prestations sont effectuées dans le cadre de travaux d'utilité sociale axés sur la protection et l'entretien de l'environnement suivants :

- Intervention dans les parcelles marécageuses du site de Mouriscot
- Entretien de la végétation forestière
- Élimination des plantes invasives
- Collecte des déchets situés aux abords du lac
- Ramassage des décharges sauvages et détritiques disséminés sur le secteur d'Ilbarritz - Mouriscot
- Passage de la débroussailleuse pour garder une bande de propreté le long des allées principales.

Le marché sera conclu sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande avec un seul opérateur économique, pour une durée d'un an (année 2022), reconductible 3 fois (années 2023 - 2024 - 2025).

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes : minimum 15 000 € TTC / maximum 50 000 € TTC.

**OBTENTION DES DOSSIERS :**

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

**RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :**

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>  
Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

**CONDITIONS DE REMISE OFFRES :**

La date limite de remise des candidatures est fixée au **2 décembre 2021 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).